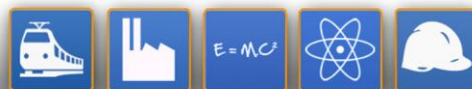


Vos projets nous passionnent,
nous les développons pour vous



Ce que nous réalisons :

L'entreprise propose deux typologies de services. Le premier est dédié aux bâtiments neufs :

- Conseil pour l'intégration des aspects techniques en conformité aux réglementations « handicap » dans la conception des bâtiments neufs, tels que les ERP (établissements Recevant du Public), les IOP (Installations Ouvertes au Public), ou les BHC (bâtiments d'habitation collectifs) ;
- Etudes sur plan pour l'intégration de ces dispositifs d'accessibilité.

Le second est dédié aux bâtiments existants : réalisation de diagnostic in situ (pour ERP, IOP, BHC et lieux de travail) intégrant plusieurs options possibles :

- Mise à jour de plans
- Estimation des coûts des travaux
- Aide à la planification des actions de mise en conformité
- Rédaction des appels d'offres
- Accompagnement et prise en charge de formalités administratives pour la constitution et le dépôt du dossier d'accessibilité
- Suivi des travaux

Normes et règlements :

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005
- Code de la construction et de l'habitation
- Circulaire interministérielle n°DGUHC 2007-53 du 30 Nov. 2007 relative à l'accessibilité
- Corps normatif (Normes Françaises,DTU...)

Formations spécifiques des salariés

- Formation accessibilité ERP – IOP
- Maîtrise des textes réglementaires quant à la mise en œuvre du diagnostic

Nos moyens d'études

- Une équipe de techniciens expérimentés en études d'accessibilité et maîtrise d'œuvre dans le domaine du bâtiment
- Des outils pédagogiques et informatiques (rapport réalisé sous Word ou PowerPoint)
- Etudes techniques réalisées suivant besoin en 2d ou 3d (Autocad, Solidworks)

S.A. au capital de 510.000 €- RC B 339 733 081- SIRET 339 733 081 00022- Code APE 7112B – N° CEE FR 79 339 733 081